

**Fabienne Langoureau**  
secrétaire générale du SNES-FSU  
à

**Monsieur le Recteur**  
**de l'académie de Nice**  
**Rectorat de Nice**  
**53 avenue Cap de Croix**  
**06181 NICE CEDEX 2**

Le 27 avril 2022.

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice

Objet : Dispense de cours pour corrections d'examens

Monsieur le Recteur,

Les épreuves d'enseignements de spécialité se tiendront du 11 au 13 mai. A la suite de ces épreuves écrites, se dérouleront les parties orales des épreuves d'enseignements de spécialité et les évaluations des compétences expérimentales (ECE). La note de service publiée le 7 avril ne donne en revanche aucune information sur l'organisation des corrections des épreuves écrites.

La fin du troisième trimestre exige pourtant des enseignant-es un travail important dans le suivi des élèves (bulletins, conseils de classes, échanges avec les familles pour certaines décisions d'orientation etc). Des collègues seront en outre mobilisé-es pour des missions de surveillance et de correction des épreuves écrites et orales du Brevet de Technicien Supérieur.

Les corrections des épreuves écrites du baccalauréat représentent une charge de travail très importante et une responsabilité individuelle pour chaque correcteur. En dépit des assurances du rectorat, il n'est pas exclu que des sujets différents soient présents dans les lots, ce qui alourdit la charge de correction. Il n'est donc pas envisageable que ces corrections s'ajoutent au service normal d'enseignement.

C'est pourquoi, nous vous demandons que les correctrices et correcteurs de ces épreuves écrites d'enseignements de spécialité soient dispensé-es de leur service normal d'enseignement et de toute autre participation à des missions de surveillance et de correction des épreuves écrites et orales du Brevet de Technicien Supérieur, pendant une durée de trois jours, la semaine du 16 au 20 mai.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et des suites que vous pourrez lui donner.

Soyez assuré, Monsieur le Recteur, de notre attachement au service public d'Éducation.

La Secrétaire générale du SNES-FSU de Nice,

Fabienne Langoureau